

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Face à la menace d'un projet minier majeur dans la région, le **Ste-Sophie Copper Project**, le collectif citoyen Nous Mine Pas a tenu une soirée d'information et d'organisation. Ce 14 avril dernier, plus de 200 personnes se sont rassemblées à la salle municipale de Ste-Hélène-de-Chester, dont une dizaine d'élus municipaux.

Venant de tous les villages concernés par l'exploration minière en cours¹, de Victoriaville et même de St-Martyrs-Canadiens, les citoyens ont pris connaissance des enjeux et ont pu poser leurs questions. Un comité a été créé dans chaque municipalité visée, en vue de protéger tous les secteurs menacés. Une vente de pancartes a également eu lieu, pour rendre visible l'incompatibilité des activités minières en zone habitée.

Au début du mois, le collectif **Nous Mine Pas** avait effectué un publipostage dans les 7 villages les plus touchés par les claims, afin d'informer la population et d'organiser la défense des milieux de vie. Les claims couvrent des habitations, des terres agricoles, des érablières, des commerces, des cours d'eau, etc. La Loi des Mines a été réformée en novembre 2024 et interdit maintenant l'exploration minière sur les terres privées. Cependant, un droit acquis est accordé à ceux qui détenaient des claims avant la réforme, rendant ainsi possible les activités minières sur 8700 hectares dans notre région. Le collectif **Nous Mine Pas** cherche à empêcher l'exploration minière en cours et faire valoir son non-sens auprès de tous les acteurs de la société civile.

Le promoteur minier, Richmond Hill Resources est basé à Londres et son sous-traitant au Québec, IOS Géosciences est au Saguenay. Les travaux d'exploration pourraient permettre la création d'une mine de cuivre. On note également la présence d'or et d'argent dans le sous-sol.

Les risques associés aux activités minières sont entre autres : destruction de terres agricoles, acéricoles et forestières, dynamitage, contamination potentielle des nappes phréatiques, des cours d'eau et du sol, expropriations, diminution de la valeur mobilière, pollution de l'air et nuisances liées aux activités minières, accumulation d'énormes quantités de résidus miniers, etc. Même en phase d'exploration, les travaux peuvent inclure du dynamitage et l'extraction de centaines de tonnes de matériaux, ce qui représente même à cette étape un risque important pour l'environnement et les propriétés avoisinantes. La rivière Bulstrode, source d'eau potable pour Victoriaville, est entourée par les claims.

Le collectif **Nous Mine Pas** constate la popularité de l'opposition aux activités minières et est confiant que cette dernière ne cessera de prendre de l'ampleur, grâce

¹ 1 Chesterville, Ste-Hélène-de-Chester, St-Fortunat, St-Norbert-d'Arthabaska, Ste-Sophie-d'Halifax, Vianney, St-Ferdinand, Inverness, St-Pierre-Baptiste, St-Jean-de-Brébeuf, St-Adrien-d'Irlande.

à la création de comités dans chaque municipalité. L'assemblée citoyenne est perçue comme une preuve concrète du manque d'acceptabilité sociale de l'exploitation minière dans le secteur convoité.

Selon l'avocat Rodrigue Turgeon, co-porte-parole de la coalition Québec Meilleure Mine, « Rares sont les cas où les promoteurs vont forcer la mise devant une opposition populaire, car ils ont beaucoup à perdre au niveau de l'image. Ne lâchez pas la pression d'ici l'expiration des claims! » L'expiration des claims est prévue pour le printemps 2027.

Refuser l'accès à sa propriété afin d'empêcher les travaux d'exploration est légalement l'outil citoyen le plus puissant. Sans exploration minière, il devient difficile pour un promoteur de prouver la présence de gisements dans le sol et obtenir son bail minier. Tous les propriétaires claimés doivent refuser l'accès à leur terrain pour que l'exploitation minière soit impossible sur le claim (60 hectares).

Nous Mine Pas en appelle donc à l'envoi massif de lettre de refus pour les personnes habitant sur les claims. Cette lettre est disponible sur notre page Facebook « Nous Mine Pas » ou à l'adresse nousminepas@gmail.com. Le forage est prévu cet été ou cet automne, il faut donc agir dès maintenant. D'autres mesures légales seront également entreprises. **Nous Mine Pas** appelle également les municipalités et les MRC à appuyer officiellement les revendications citoyennes contre les claims miniers de Richmond Hill Resources Plc.

Pour vous joindre à la mobilisation, écrivez à nousminepas@gmail.com afin d'être redirigé vers un comité local et pour recevoir de nos nouvelles. Vous pouvez également faire un don par virement via notre adresse courriel. Finalement, des pancartes sont en vente libre-service (24h/7j) au kiosque des jardins d'Entre Lune et Sol, au 3640 3e rang Ste-Hélène-de-Chester.

Payable 10\$/ch en argent comptant sur place ou par virement à nousminepas@gmail.com. Si vous souhaitez plus que 10 pancartes, svp faites une commande à entreluneetsol@gmail.com. Rendons visible notre incompatibilité avec les activités minières!

Renseignements :

Nous Mine Pas

nousminepas@gmail.com